

**PREPARATION AUX  
CONCOURS D'ECO-GESTION  
DROIT  
séance du 20 juillet 2017**

# I. Le droit dans les épreuves de concours

## Les épreuves :

### **PLP ou CAPET interne**

- **admissibilité** : dossier RAEP → pas directement de droit
- **admission** : exploitation pédagogique d'un thème → pas directement de droit
- besoins spécifique en fonction du dossier ou du thème choisi ?
- le programme est le même que pour les concours externes

## **PLP externe**

- **admissibilité** : réponse à une série de questions (/ 8 points)
- **admission** :
  - mise en situation professionnelle → dimension juridique possible
  - entretien à partir d'un dossier → selon le thème choisi

## **CAPET externe**

- **admissibilité** : réponse à une série de questions (/ ? points)
- **admission** :
  - mise en situation professionnelle → peut porter sur le droit (au choix du candidat)
  - entretien à partir d'un dossier → dans l'option choisie (dimension juridique possible)

## **AGREGATION INTERNE**

- **admissibilité** : éléments juridiques liés à chaque option (dans l'épreuve de spécialité)
- **admission** : analyse juridique appliquée aux organisations (à partir d'un dossier documentaire)

## **AGREGATION externe**

- **admissibilité** : composition à partir d'un dossier portant sur les éléments généraux du droit et sur le droit des affaires
- **admission** : exposé portant sur les éléments généraux du droit et sur le droit des affaires

# Les programmes et les sujets - PLP :

## Programme PLP externe :

- Les thèmes et axes de réflexion du programme d'économie-droit des classes préparant aux baccalauréats professionnels du secteur des services, traités au niveau M1
  - Les thèmes suivants traités au niveau M1 :
    - les droits et les biens
    - les relations contractuelles avec la personne publique
    - le droit de l'immatériel
    - la gestion du risque par le droit
- essentiellement dans le programme des BTS tertiaires

## **Exemples de questions PLP externe :**

### **2016 :**

- Définissez la clause de non concurrence du contrat de travail puis exposez ses conditions de validité.
- Définissez la notion de droits patrimoniaux et présentez une classification des droits patrimoniaux.
- Présentez l'ordre judiciaire en matière pénale en France puis énoncez leurs acteurs en indiquant leurs rôles respectifs.

### **2017 :**

- Présentez les caractéristiques de la société par actions simplifiée
- *Dans la limite de 30 lignes* : définissez le contrat de travail et son mode de formation. Quelles sont les raisons qui peuvent justifier le recours à un CDD ou à un contrat de travail temporaire ?

## **Quelques commentaires du rapport de jury PLP externe :**

- Les réponses sont souvent incomplètes et parfois hors sujet, ce qui démontre un manque de connaissances de base.
- Certains candidats présentent en revanche leurs réponses de façon « pédagogique », en ayant recours à des schémas et des tableaux, ce qui apporte de la lisibilité aux copies.
- Consacrer un temps suffisant pour les questions (qui représentent 40% de la note)
- Commencer par les questions peut s'avérer être un choix judicieux

**→ Il faut étudier attentivement les rapports de jury**

# Les programmes et les sujets - CAPET :

## Programme CAPET externe et interne :

- Thèmes des programmes de droit des classes de première et terminale STMG, traités au niveau M1
  - Thématiques complémentaires traitées au niveau M1 :
    - les régimes juridiques de l'activité professionnelle
    - l'adaptation de la relation de travail par la négociation
    - le droit de l'immatériel
    - le droit de l'entreprise en difficulté
- essentiellement les programmes de BTS tertiaires

## **Exemples de questions CAPET externe :**

### **2016 :**

- Quel est l'objectif de la sanction en matière de pratiques anticoncurrentielles ?
- Comment le droit permet-il de sécuriser et de pérenniser les relations contractuelles entre professionnels ?

### **2017 :**

- Dans quelles mesures le régime juridique de l'activité professionnelle contraint-il la liberté d'organisation du travailleur ?
- Comment le droit gère-t-il le risque lié à la santé et à la sécurité au travail ?
- Quelles sont les conditions de validité d'un contrat ?

## **Quelques commentaires du rapport de jury CAPET externe :**

Cette partie de l'épreuve vise à évaluer la maîtrise par le candidat de notions fondamentales des programmes d'économie et de droit, sa capacité à mobiliser ses connaissances et à structurer son propos. Il ne s'agit pas de réaliser un travail de problématisation et d'argumentation propres à la dissertation, mais d'exprimer clairement ses connaissances et de répondre à la question telle qu'elle est formulée.

Le candidat peut intégrer à sa réponse des éléments d'actualité qui ne se substitueront pas aux connaissances disciplinaires dont il s'agit de vérifier la maîtrise.

Maîtrise des connaissances fondamentales, capacité à faire le lien avec l'actualité et à formuler un propos clair, complet et synthétique, constituent un ensemble de compétences que doit maîtriser un futur enseignant et que cette partie de l'épreuve vise à évaluer.

## **Quelques commentaires du rapport de jury CAPET externe :**

### Attentes du jury

Il est attendu d'un enseignant la rigueur consistant à ne répondre à une question qu'après avoir pris soin d'explicitier le sens précis des termes mobilisés. Toute notion doit être systématiquement et précisément définie. Ce n'est qu'une fois les termes définis qu'il convient de mobiliser les connaissances disciplinaires (économiques ou juridiques) de nature à répondre à la question posée.

Par ailleurs, les candidats doivent être capables de traiter tous les aspects de chaque question sans pour autant apporter des éléments sans lien direct avec le sujet.

Les réponses aux questions doivent prendre la forme d'un exposé clair, précis et structuré même si un plan n'est pas exigé ; le futur enseignant ne peut se contenter de réponses approximatives et non organisées.

# Les programmes et les sujets – AGREGATION :

## Programme AGREGATION externe et interne :

- épreuve de spécialité : éléments juridiques et réglementaires appliqués à la spécialité
- composition écrite (agrégation externe) ou exposé (agrégation interne) :
  - les connaissances requises pour enseigner le droit dans le cycle terminal des lycées, dans les classes post-baccalauréat de lycée et dans les premiers cycles technologiques universitaires
  - maîtrise des éléments suivants :

## **1. Notions fondamentales du droit**

- Institutions politiques, administratives et juridictionnelles françaises et européennes
- Sources normatives : nationales, européennes, internationales
- Personnalité juridique
- Contrat
- Propriété
- Responsabilité
- Preuve et modes de règlement des litiges

## **2. Exercice du commerce**

- Commerçants et activités commerciales
- Principaux contrats à caractère commercial
- Réglementation de la concurrence
- Protection du consommateur
- Droit pénal économique

## **3. Formes et fonctionnement des structures juridiques**

- Entreprise individuelle
- Sociétés commerciales et civiles
- Groupement d'intérêt économique, groupement européen d'intérêt économique
- Association
- Notions essentielles relatives aux groupes de sociétés

## **4. Financement et pérennité de l'entreprise**

- Patrimoine de l'entreprise
- Droit du crédit, sûretés
- Notions essentielles relatives au droit des entreprises en difficulté

## **5. Droit social**

- Relations individuelles et collectives de travail
- Protection sociale

## **Sujets écrits AGREGATION externe :**

« Cette épreuve consiste à répondre de façon structurée au sujet posé en se fondant sur des éléments fournis dans le dossier mais aussi en apportant ses connaissances personnelles et des exemples. »

**2015** : « Pouvoirs et entreprises »

**2016** : « Simplifier le droit de l'entreprise ? »

**2017** : « La pérennité de l'entreprise. »

- Les codes sont autorisés
- Le sujet est accompagné de documents

## **Chiffres clés sur cette épreuve (en 2016) :**

- moyenne : 4,87
- 53% des candidats ont moins de 5
- 10% des candidats ont la moyenne
- La barre d'admissibilité se situe entre 5 et 6,5 selon les options

## **Quelques commentaires du rapport de jury d'AGREGATION :**

Les connaissances des candidats sont inégales, parfois très insuffisantes. Les lois les plus récentes sont rarement connues alors que les réformes en Droit, en général, et en droit de l'entreprise en particulier, se multiplient ces dernières années. Des connaissances à jour sont indispensables.

Certains candidats axent leur travail sur les seuls domaines juridiques qu'ils connaissent – par exemple, le droit social, le droit de la concurrence ou le droit fiscal – oubliant que le sujet est transversal et couvre l'ensemble des branches du Droit. D'autres concentrent une partie de leur démonstration sur les débats menés au sein du Parlement quant à des projets de loi qui, ne constituant pas le droit en vigueur, ne méritent pas de longs développements. Enfin, les opinions personnelles des candidats, par exemple quant aux réformes déjà menées ou à mener, n'ont pas à être exprimées dans ce type d'exercice.

Par ailleurs, beaucoup de copies sont seulement descriptives.

## **Quelques commentaires du rapport de jury d'AGREGATION :**

L'épreuve ne consiste pas en une note de synthèse des documents annexés, mais en la rédaction d'une dissertation à partir du sujet donné. Or, trop de candidats se sont contentés de paraphraser ou résumer les documents sans se livrer à une analyse personnelle.

Certaines copies ne font apparaître aucun plan alors que l'exercice requiert un plan clairement énoncé et apparent par exemple en deux parties et deux sous-parties.

Le vocabulaire juridique n'est pas toujours maîtrisé. Il faut aussi prendre garde à ne pas recourir à des concepts des sciences économiques ou du management qui n'ont aucune réalité juridique. Il en est ainsi de l'expression « parties prenantes ».

L'introduction est fréquemment succincte. Les termes du sujet ne sont pas toujours définis.

Enfin, il est difficile de ne pas mentionner les fautes d'orthographe et de syntaxe qui déparent certaines copies.

## II. Quelles connaissances ? Quelles compétences ?

### **Compétences transversales à toutes les épreuves**

- Qualité rédactionnelle
- Organisation des idées
- Présentation orale

### **Cadre juridique :**

- organisation de la justice en France
- les sources de droit
- la preuve
- droits fondamentaux

## **Domaines :**

- Droit des personnes
- Droit des biens et de la propriété
- Droit des contrats
- Droit de la responsabilité (civile et pénale)
- Droit des sociétés (et des entreprises en difficultés)
- Droit de la propriété intellectuelle
- Droit du travail (relations individuelles et collectives)
- Droit de la consommation
- Droit de la concurrence
- Droit des assurances
- Droit administratif (contrats administratifs)

## **Compétences :**

Nécessaires pour la réussite de l'épreuve elle-même et/ou pour la présentation d'un dossier ou d'une mise en situation professionnelle :

- Maîtriser le vocabulaire juridique
- Construire un raisonnement juridique
- Analyser une décision de justice
- Se constituer une documentation juridique organisée
- Choisir des sources de qualité
- Mettre en place un veille juridique
- Synthétiser un document juridique
- Construire une dissertation juridique (agrégation)

## Transversalités ?

Le droit n'a d'intérêt dans nos enseignements que parce qu'il encadre l'activité économique et les relations entre les personnes. Il est ancré dans l'actualité.

Il est traversé par les enjeux contemporains :

- Numérique
- Protection de la personne et des libertés individuelles
- Responsabilité sociale, sociétale et environnementale des acteurs économiques
- Enjeux économiques :
  - Chômage
  - Réformes structurelles de relance de l'activité économique
  - Mondialisation

## III. Les ressources

### Questions préalables :

- Quels sont vos acquis en droit ? (connaissances et compétences)
- Avez-vous déjà commencé à vous constituer une documentation ?

## Organisation de la documentation :

- classeur avec intercalaire par domaine
- pour chaque domaine
  - Une fiche vocabulaire spécifique (définitions)
  - Une fiche par grand thème étudié
  - Une fiche « enjeux – transversalités »
- assez rapidement : balayer l'ensemble du programme à partir d'un manuel de BTS (objectif : avoir qqch pour chaque intercalaire)
- privilégier les schémas de synthèse dans un premier temps pour avoir une vue d'ensemble

## Ressources :

Difficulté spécifique : **la mise à jour**

- Manuels de droit de BTS
- Codes ???
- Manuels spécialisés (CDI – BU)

Pour avoir des ressources à jour : sites internet

- <https://www.legifrance.gouv.fr>
- <https://www.service-public.fr>

Veille juridique :

- Quotidienne Francis Lefebvre
- Blog Bruno Dondero
- Les Echos business – direction juridique
- Revues (BU ?)

## **Des ouvrages gratuits :**

Avec une attestation du chef d'établissement sur les matières enseignées

- Memento Francis Lefebvre
- Edition Dalloz (un code + un manuel)
- Lexis Nexis (un code + un manuel)
- Lamy ?